



Paris, le 27 novembre 2013

à

Monsieur le directeur général

de Pôle emploi

Monsieur le Directeur Général,

Les accords de Bercy et la loi relative à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique ont posé le principe d'élections communes dans les trois versants de la fonction publique.

Pour la 1ère fois, les élections professionnelles auront lieu le même jour dans toute la fonction publique et tous les fonctionnaires et agents publics de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière voteront le 4 décembre 2014.

Il nous paraît tout à fait certain que les élections spécifiques aux agents publics de Pôle emploi, à savoir les élections CPL et CPN s'inscrivent dans ce processus électoral et que celles-ci doivent donc se tenir le 4 décembre 2014 et non pas en 2015 comme initialement prévu.

Afin de préparer au mieux ces élections, nous vous demandons de programmer rapidement une réunion spécifique sur ce thème.

Veillez, agréer Monsieur le Directeur Général, mes salutations respectueuses.

Rubens BARDAJI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rubens Bardaji', written over a horizontal line.

Délégué syndical central